



Extrait du Portail Algérien des Enregistrements
Régionaux; Nouvelles; Actualités; Informations; Services
<http://portail.cder.dz/spip.php?article5882>

Boutarfa présente à Paris le programme nationale

- Actualités - News -



Date de mise en ligne : mardi 14 mars 2017

Portail Algérien des Enregistrements

Régionaux; Nouvelles; Actualités; Informations; Services



Le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, a présenté lundi à Paris, lors du 15ème Forum mondial du développement durable, le programme national de développement des énergies renouvelables.

"Sous l'impulsion du président de la République son excellence le président Abdelaziz Bouteflika, les énergies renouvelables ont été hissées au rang de priorité nationale. Au vu de l'importance du gisement solaire de l'Algérie, de sa grande superficie, la transition énergétique nationale retenue est axée sur le développement des énergies renouvelables, notamment par la réalisation de centrales solaires photovoltaïques et de fermes éoliennes", a indiqué le ministre dans un discours prononcé devant les participants au forum.

Il a mis en valeur le lancement du programme national des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie qui a été adopté par le gouvernement en 2011 et mis à jour en 2015.

"Nous avons arrêté des objectifs ambitieux et prometteurs en matière d'énergies renouvelables et nous sommes déterminés à faire des vingt prochaines années l'ère du déploiement des énergies durables pour le pays", a-t-il expliqué, rappelant que le programme national "prévoit 47 à 51 TWh à l'horizon 2030/2040 représentant plus de 27% de mix énergétique dont plus de 9 TWh, soit une capacité totalisant 4.500 MWc devraient être installés d'ici 2020/2022".

Indiquant que ce programme est "en cours de concrétisation", le ministre de l'Énergie a souligné que 22 centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 350 MWc ont été déjà réalisées dans le Sud et dans les Hauts Plateaux.

Les contraintes identifiées

"Nous avons également, dans une phase initiale, réalisé une ferme éolienne de 10 MW et des petites centrales d'énergies renouvelables de différentes technologies qui nous permettront d'évaluer celles qui répondront le mieux aux contraintes climatiques et autres spécificités de la région", a-t-il ajouté, précisant que ces capacités en énergies renouvelables déjà installés "ont permis d'identifier les contraintes et les défis qui pourraient se dresser devant le

développement des énergies renouvelables à grande échelle".

Le ministre a annoncé aux membres du Forum que l'Algérie compte lancer "incessamment" un appel à investisseurs pour la réalisation de centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 4.000 MWc.

"Nous comptons lancer incessamment un appel à investisseurs pour la réalisation de centrales photovoltaïques d'une puissance totale de 4.000 MWc, capacité décomposée en 3 lots de 1.350 MWc et qui sera conditionnée par la réalisation d'investissements dans le domaine industriel", a-t-il précisé, soulignant que l'Algérie a toujours milité pour que la stratégie de mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables "repose sur deux composantes : l'une énergétique et l'autre industrielle".

"L'appel à investisseurs connaîtra une période d'ajustement et de consultations avec les différents investisseurs, énergéticiens et industriels", a-t-il ajouté, faisant constater que "nous serons attentifs aux questions et préoccupations des intervenants nationaux et internationaux en vue d'intégrer leurs apports dans la dynamique insufflée par notre action dans ce domaine".

Efficacité énergétique : une réduction de 9% de la consommation

Par ailleurs, il a rappelé que le programme national de l'efficacité énergétique vise la réduction de 9% de la consommation globale d'énergie à l'horizon 2030 par "une amélioration des performances énergétiques des habitations et des villes, et ce, à travers l'isolation thermique de logements, l'introduction de lampes à basse consommation, l'installation de chauffe-eau solaires, le remplacement au niveau de l'éclairage public des lampes à mercure par des lampes à sodium, de même que la promotion des carburants propres à l'exemple du GPL/C et de GNC".

Dans cet objectif, il a ajouté qu'une autre orientation "d'importance" consiste à "hybrider" les centrales diesel des réseaux isolés du sud du pays, avec le recours à l'énergie solaire et à l'éolien.

"Ceci permet de réduire la consommation de fuel dans les centrales et des carburants utilisés pour son transport et par conséquent d'atténuer diverses émissions polluantes", a-t-il dit.

Sur le plan de la ressource humaine, le ministre a garanti que l'évaluation du secteur de l'énergie "a confirmé que les compétences et les capacités nationales, dans ce domaine, existent et que notre stratégie s'attèlera à les valoriser en leur garantissant un environnement adéquat pour leur épanouissement". APS